

Compte rendu de la commission Education enfance jeunesse logement

**Adjoints responsables : Jean-Paul MUNNIER
et Sylvie JACQUEMAIN
Vendredi 13 juin 2014**

Présents :

MM BALAS Nicolas, BESANCON Colette, BOLLETINO Fabienne, CANKAYA Ergin, CLEMENT Alain, DA CUNHA Sylvie, Mme DARTOIS, DE MELO Claudine, JACQUEMAIN Sylvie, Mme JOBERT, MUNNIER Jean-Paul, ROSS Jan, WEBER Elodie, ZERKOUM Nadia, BILLAULT Jean-Louis, GAUTHIER Bernard

Excusés :

MM CHAUVIN Benoit, GAUTHIER Pascal, Mme GONNET, SOMMER Denis, YILDIZ Güller, GAUTHIER Yvette, Mme ZEFFANE

Absents :

MM CUGNEZ Jean-Pierre, DRIANO Christian, LOCHERT Peggy, MARTINA Géraldine, SEDDIKI Fatima

I / Fonctionnement de la commission

Monsieur MUNNIER signale que la commission se compose de membres élus au conseil municipal, de membres concernés par cette commission (directeurs d'écoles, représentants de l'Éducation Nationale, directeur de l'AOE), et de membres extérieurs qui se sont volontairement inscrits (des inscriptions supplémentaires sont susceptibles d'être enregistrées au cours du mandat).

Un règlement intérieur des commissions est distribué et commenté, pas de remarque particulière. Il est cependant rappeler aux membres de s'excuser auprès des services de la ville en cas d'empêchement.

Un ou une secrétaire sera désigné(e) au début de la réunion.

II/ Champs d'actions de la commission

A/ Domaine scolaire

La commission est informée de tout ce qui touche à l'école, les directeurs nous rendent compte des effectifs, du fonctionnement de l'école et des problèmes éventuels (exemple : travaux, sécurité...)

La commission prendra également des décisions sur la restauration scolaire, le périscolaire, les nouveaux rythmes, le périmètre scolaire ...

Chaque directeur présent nous rappelle quelques données concernant leur école (documents d'informations remis).

III / Actions envers l'enfance jeunesse

La commission sera informée sur les actions menées en direction des enfants et de la jeunesse. Le directeur de l'AOE fera un point des activités et des effectifs concernés (maison de l'enfant, club ados, ludothèque, centres de loisirs...)

La commission donnera son avis sur le projet social qu'il faudra mettre en place suite à la fermeture du centre social TRAME.

IV/ Logement

Madame Sylvie JACQUEMAIN adjointe aux logements, nous fera le point sur les logements en cours de réalisation et les projets futurs. Les populations installées dans ces futurs logements pourront influencer sur le périmètre scolaire. Des réflexions seront à mener pour assurer la mixité des populations dans tous les quartiers.

V / Divers

Une discussion est engagée pour connaître l'avis des présents, sur leur appréciation de la situation de Grand-Charmont dans les domaines cités ci-dessus. Il apparaît que globalement la situation est plutôt bonne, même si quelques améliorations sont à apporter notamment à la restauration scolaire (bruit, composition des repas jugés par certains trop copieux). La politique sur l'enfance et la jeunesse est jugée d'excellente qualité, des problèmes de mixité non réussis dans certains quartiers notamment aux Fougères.

Informations diverses :

- ✚ L'organisation d'un repas à la restauration scolaire est demandée (elle sera organisée fin septembre).
- ✚ Nouveauté pour la restauration scolaire, les enfants pourront manger à partir d'une fois par semaine à condition que ce soit régulier.
- ✚ Demande pour certains de participer au groupe de pilotage de la restauration scolaire.
- ✚ Monsieur GAIFFE, adjoint aux finances, viendra au moins une fois par an pour faire le point sur les finances de la ville.
- ✚ Pour information, la ville s'engage à envoyer 5 classes CP/CE1 durant l'année scolaire à des stages piscines à la CITÉDO (10 séances par classe, pour un coût de 150 € par séance et par classe, plus le transport).
- ✚ Prochaine réunion, fin septembre afin de faire le point sur la rentrée scolaire.
- ✚ Chacun peut donner à Monsieur MUNNIER ou Madame JACQUEMAIN des sujets qu'il souhaiterait voir traiter à la prochaine commission.